

CAT face à l'apparition de cas confirmé Covid-19

Structure d'enseignement supérieur

Protocole
sanitaire**Cas confirmé Covid-19 (étudiant ou personnel)**

Un cas confirmé isolé

Cas groupés :
si classe (≥ 3)
si amphi ($\geq 5\%$)Cas groupés dans au moins 3
classes / amphis différents
d'une manière concomitante

- Arrêt provisoire des cours pour la classe/amphi pendant la période d'investigation et du contact tracing et désinfection des locaux utilisés par le cas confirmé
- Pas de fermeture de la classe/amphi ni de l'établissement

- Fermeture et désinfection de la classe /amphi des cas confirmés groupés
- Réouverture après 10 jours

- Fermeture et désinfection de l'établissement
- Réouverture après 10 jours

- Signalement du/des cas à la direction régionale de la santé
- Listing des contacts étroits
- Auto isolement du/des cas confirmés jusqu'à sa levée :
 - Sujet symptomatique : 10 j après la date du début des symptômes et en l'absence de symptômes aigus depuis 72 heures
 - Sujet asymptomatique : 10 jours à partir de la date du prélèvement
- Retour avec déclaration délivrée par la direction régionale de la santé

Sujet identifié comme « contact étroit » d'un cas confirmé isolé

- Si sujet asymptomatique : auto isolement à domicile ou à défaut dans des chambres dédiées (avec sanitaire si possible) pendant 10 jours à partir de la date du dernier contact avec le cas confirmé et le test RT-PCR si apparition de symptômes ou aggravation
- Si sujet symptomatique : prélèvement pour RT-PCR et isolement jusqu'à la réception des résultats